

Justice : réflexion sur quelques verdicts récents

On apprend qu'un ex-candidat aux cantonales a été incarcéré pour une sorte de tapage raciste en état d'ébriété, et cela dans un article du Midi Libre.

Un militant de la Ligue du Midi, parti de l'ultra-droite, candidat aux dernières élections cantonales à Montpellier (1), a été incarcéré lundi soir. Il a été mis en examen pour rébellion, port d'arme et incitation à la haine raciale après un sérieux dérapage, samedi soir, à la fête de Saint-Nazaire-de-Pézan, dans le Lunellois.

Avec un acolyte, Olivier Roudier, éleveur de cochons de 36 ans, fils de Richard Roudier, responsable départemental de la Ligue, s'est rendu vers 2 h du matin à la fête votive. Particulièrement alcoolisés, ils ont commencé à déraper devant le maire du village sur le thème : « On vient chasser les Arabes. » Avec saluts nazis à l'appui, même si le collègue de Roudier, qui a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, a contesté ces gestes.

Selon l'enquête de la brigade de Lunel, ils ne sont pas arrêtés là : ils se sont mis à insulter un vigile et un gendarme réserviste, tous deux d'origine nord-africaine : « Ratons, bicots, les Arabes dehors, on est chez nous, on va tous vous crever, le crâne rasé collabo des melons ! »

Les saluts hitlériens ont continué et l'interpellation a été mouvementée. Lors de l'altercation, Olivier Roudier, déjà emprisonné dans le passé (2), a perdu un couteau de type poing américain, ce qui a d'autant plus motivé le parquet à demander son placement en détention provisoire.

« Il se présente armé d'un couteau, particulièrement alcoolisé et il fait des saluts nazis réitérés en présence

des gendarmes en prononçant des propos abjects, haineux, d'une violence extrême », a dénoncé le vice-procureur lors du débat devant le juge des libertés et de la détention (JLD).

Cheveux rasés, un gros hématome sur la joue, l'agriculteur, un temps proche des "identitaires", a fait profil bas. Regrettant son attitude : « Je commence à comprendre la portée de mes actes et de mes gestes et je les déplore profondément, ce n'est pas dans mes habitudes... C'est l'absorption d'une grosse quantité d'alcool, c'est la raison de ces débordements. »

Une explication reprise par son avocate, Me Ava Magassa : « Il a un sérieux problème d'alcool, il a besoin de soins, pas d'aller en prison. On n'est pas là pour minimiser, mais il faut relativiser. Il n'a pas sorti le couteau. » Mais le port de cette arme, ajouté aux insultes racistes, a motivé le JLD dans sa décision d'incarcération.

Sources

:<http://www.midilibre.fr/2011/08/02/un-membre-de-la-ligue-du-midi-en-prison-apres-des-saluts-nazis,365473.php><http://www.defrancisat.com/un-militant-de-la-ligue-du-midi-en-prison/>

Si ces faits étaient avérés, il est évident qu'ils sont surprenants de la part de quelqu'un qui a un engagement politique. Pourtant, dans le même temps, on apprend des choses nettement plus surprenantes.

1) Soufyane Mammou, l'assassin de Maxime Bouvet, s'en tire avec deux ans de prison, avant de recommencer une série de violences

:http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Arras/actualite/Secteur_Arras/2011/07/29/article_le-meurtrier-de-maxime-bouvet-a-nouveau.shtml

<http://www.lobserveurdelarrageois.fr/mobile/Meurtre-de-St-Michel-Soufyane-Mammou-condamne-agrave-deux-ans-ferme,4838.media?a=952>

<http://fnvilleurbanne.over-blog.com/article-soufyane-mammou-le-meurtrier-de-maxime-bouvet-a-nouveau-poursuivi-pour-violences-80614232.html>

Deux ans pour la mort d'un homme, c'est quand même fort peu ! Inutile de préciser qu'un nombre incalculable de commentateurs des blogs sur lesquels a été repris cette information se sont posé la question politiquement incorrecte de savoir de combien aurait écopé Maxime Brunet... si c'est lui qui avait tué Soufyane Mammou !

2) Une bande de racaille tue un père de famille de 57 ans ; la bande reste libre !

<http://www.lest-eclair.fr/article/a-la-une/coups-mortels-les-suspects-en-liberte>

<http://www.nationspresse.info/?p=138324>

3) Une autre bande de racailles lynche mortellement un jeune collégien, et la justice ouvre une information pour « tentative d'homicide involontaire », concept qui ne s'invente pas, même si le concept ne semble pas impossible en droit français comme le confirme une recherche Google. En tout cas, n'importe quel citoyen lambda aurait vu dans cette affaire au minimum des coups mortels, et encore avec préméditation !

<http://www.francesoir.fr/actualite/faits-divers/collegien-lynche-garges-trois-adolescents-en-detention-101431.html>

<http://www.leparisien.fr/garges-les-gonesse-95140/agression-du-collegien-de-garges-vers-la-mise-en-examen-des-4-mineurs-13-05-2011-1448354.php>

http://www.google.fr/#hl=fr&sugexp=gsihc&cp=35&gs_id=3u&xhr=t&q=%22tentative+d%27homicide+involontaire%22&pf=p&sclient=psy&s

[ite=&source=hp&pbx=1&oq=%22tentative+d%27homicide+involontaire%22&aq=f&aqi=&aql=&gs_sm=&gs_upl=&bav=on.2,or.r_gc.r_pw.&fp=7870a8885e7d88bc&biw=1280&bih=872](http://www.philippebilger.com/blog/2006/11/mort_injuste_df.html)

4) Il y eut aussi l'affaire René Galinier et le cas Marie-Neige Sardin, sur lesquelles nous ne reviendrons pas, y ayant consacré des longueurs de colonnes plus que conséquentes.

5) Il y eut aussi, bien avant l'affaire Galinier, l'affaire René Dahan, placé en détention provisoire, pour homicide involontaire, pour avoir, non pas défenestré un cambrioleur, mais pour avoir effrayé celui-ci, qui s'est défenestré en prenant la fuite. Cette affaire alla jusqu'à émouvoir le Président de La République, ainsi que le procureur Bilger qui la détaille dans son blog.

http://www.philippebilger.com/blog/2006/11/mort_injuste_df.html

Des affaires de ce type, on en découvre tous les jours dans des sites de réinformation, dont je salue l'énorme travail militant. L'inversion des valeurs est très simple à comprendre : la racaille morfle le moins possible, parfois pas du tout, pendant que des citoyens irréprochables, ou des auteurs de délits de bien moindre importance, alignent sans plus pouvoir les compter les jours et les années de prison, les amendes impayables, et, pour les plus veinards, de simples gardes-à-vues. Ce contexte concerne même les forces de l'ordre qui tirent dans l'exercice de leurs fonctions, comme dans l'affaire de Saint-Aignan sur Cher.

<http://www.liberation.fr/societe/01012293649-loir-et-cher-le-gendarme-soupconne-d-avoir-tue-un-gitan-le-mis-en-examen>

<http://www.lejdd.fr/Societe/Justice/Actualite/Saint-Aignan-Le-gendarme-fautif-219399/>

Et je ne compte même pas les célèbres « erreurs » judiciaires, que résume assez bien la formule désormais consacrée selon

laquelle il y a au moins une affaire d'Outreau par jour. Là où les racailles prolifèrent en toute impunité, là où des assassins revendiqués écopent de deux ans comme on l'a vu ci-dessus, on voit de pauvres gens condamnés à des peines extraordinaires, démesurées, en l'absence de toute preuve, voire avec des preuves d'innocence (dans les vidéos, les interventions sans langue de bois de Maître Collard sont à écouter absolument).

http://www.dailymotion.com/video/xd8pjo_affaire-patrice-claustre-un-innocen_news

http://www.dailymotion.com/video/x7nzw_france-justice-les-erreurs-judiciai_news

Tous ces faits ne peuvent qu'interroger les citoyens d'un pays où la justice est censée être rendue au nom du peuple français. Mais là encore : a-t-on souvent vu un groupe de rap poursuivi pour incitation à la haine, trouble à l'ordre public, appel au meurtre (il est vrai que pour nos « antiracistes » la haine raciale ne saurait concerner les blancs, encore moins les Français) ? A-t-on souvent vu un imam djihadiste poursuivi les mêmes motifs ? A-t-on vu souvent un cacique de gôche poursuivi pour les mêmes motifs suite à des propos préconisant la xénophilie la plus décomplexée, le mépris de la France, de son identité et de ses valeurs ? A-t-on vu un magistrat pénalement responsable de son laxisme ? Toutes ses questions valent qu'on les pose, et interpellent forcément l'ensemble de la classe politique. Comment, après trente années marquées par une offensive idéologique droitdelhommiste, pourra-t-on créer à nouveau les conditions pour que les citoyens de ce pays se reconnaissent à nouveau dans la justice de leur pays ? Et quid de ces juges qui déshonorent la profession, en rendant des verdicts qui indignent la majorité de nos compatriotes ?

Jacques Philarchein